

# Edito

## *Les irréductibles*

Par Francis Van de Woestyne

**L**e gouvernement belge aurait dû signer, le 27 octobre prochain, le traité de libre-échange entre l'Europe et le Canada (Ceta). Mais ce vendredi, les députés du Sud vont demander au gouvernement wallon de refuser la délégation de signature à l'Etat belge. Le gouvernement fédéral ne pourra donc pas signer le traité au nom de la Belgique et de ses entités fédérées.

Le traité n'est pas parfait. Même ceux qui y sont favorables reconnaissent ses imperfections. L'arbitrage privé des éventuels litiges inquiète car les autorités publiques pourraient voir des éléments de leur législation nationale attaqués. Des agriculteurs voient dans cet accord une menace pour leur production locale. Et l'abaissement redouté des normes sociales et environne-

mentales est pointé.

Ces arguments sont valables.

Mais sans doute les craintes sont-elles exagérées. Si les ravages étaient à ce point certains, pourquoi les autres pays accepteraient-ils de signer ce traité? Il est vrai que les pays voisins ont, mieux que les Belges, défendu leurs produits locaux. Ainsi, une quarantaine d'AOC (appellation d'origine contrôlée) dont 28 fromages français, sur 1 400 seront protégées dans le Ceta. Pourquoi notre fromage de Herve, notre sirop de Liège, nos bières artisanales ne l'ont-elles pas été? Une distraction des autorités

belges?

Même imparfait, les autres gouvernements européens souhaitent donc signer le Ceta estimant que les avantages (de nouveaux débouchés pour les entreprises européennes) sont supérieurs aux inconvénients.

Ce vendredi, les Wallons auront leur petit moment de fierté : ils seront les seuls à s'opposer à la signature de ce traité. Quelques irréductibles vont donc empêcher un continent de signer un traité international avec un pays ami... En cette matière, notre imbroglio institutionnel a donné aux entités fédérées un pouvoir exagéré.